

Relevé de décisions – Académie de Rouen Jumelages-résidences

2017

Second degré,
Enseignement supérieur
Formation
Lycées agricoles

d'éducation artistique,
culturelle et numérique

Séance du 9 juin 2017 à la DRAC de Normandie - site de Rouen

Second degré (collèges) : 21 projets dont 16 avis favorables correspondant à un financement de 76 148 €

Présents : Marion Laude - DAAC, Sylvie Thu Cao-Van DAAC - Thierry Morand - DAAC - Muriel Amaury - CD 76 - Isabelle Gueneau CD 27 - Anaïs Vavasseur CD 27 - Nadia Inoubli et Catherine Ledun - DRAC

<i>N° GESTION</i>	<i>STRUCTURE CULTURELLE</i>	<i>NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE</i>	<i>AVIS DU JURY</i>	<i>DRAC</i>
AR2017JUM001	Alias Victor	Collège Simone Veil	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM010	Ass. L'Appart	Collège Pablo Neruda	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM056	C.R.D.M.D. de Grand-Couronne	Collège Jean Renoir	DEFAVORABLE	-
AR2017JUM057	C.R.D.M.D. de Grand-Couronne	Collège Louis Pasteur	DEFAVORABLE	-
AR2017JUM086	CDN de Normandie	Collège Camille Claudel	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM041	Cie Lamadéo	Collège Henri Dunant	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM104	Collectif du K	Collège Jacques Daviel	FAVORABLE	3 700 €
AR2017JUM042	Compagnie Deux	Collège Claude Monet	DEFAVORABLE	-
AR2017JUM049	Isabelle LEBON	Collège François Villon	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM058	Journal Globules	Collège de la côte des deux amants	FAVORABLE	3 950 €
AR2017JUM016	La fine fleur de l'Itton	Collège Verhaeren	FAVORABLE	4 508 €
AR2017JUM025	Le Hangar	Collège Henri Dunant	DEFAVORABLE	-
AR2017JUM090	Le Tangram	Collège de Navarre	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM114	Le Trianon Transatlantique	Collège Jean Zay	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM078	Le Volcan	Collège Henri Wallon	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM097	Les Musiciens de St Julien	Collège Cervantès	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM005	Mumbo Jumbo	Collège Barbey d'Aurevilly	DEFAVORABLE	-
AR2017JUM065	Musée de Vernon	Collège César Lemaître	FAVORABLE	3 990 €
AR2017JUM030	Théâtre de l'Arsenal	Collège Michel de Montaigne	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM013	Théâtre de l'Arsenal	Collège Pierre Mendès France	FAVORABLE	5 000 €
AR2017JUM045	Théâtre le Passage	Collège Jules Ferry	FAVORABLE	5 000 €

Second degré (lycées) : 20 projets dont 19 avis favorables correspondant à un financement de 74 000 €.
Présents : Marion Laude - DAAC - Sylvie Thu Cao-Van - DAAC - Thierry Morand - DAAC - Muriel Amaury - CD 76 - Isabelle Gueneau CD 27 - Anaïs Vavasseur CD 27 - Nadia Inoubli et Catherine Ledun - DRAC

N° GESTION	STRUCTURE CULTURELLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	Avis du jury	DRAC	Rectorat de Rouen
AR2017JUM007	Cie dans la forêt Hur Ben	Lycée Gustave Flaubert	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM020	Cie du chat fouin	LPO Jean Moulin	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM039	Cirque Théâtre d'Elbeuf	Lycée André Maurois	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM032	Collectif Commune Idée	Lycée Thomas Corneille	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM047	Dieppe Scène Nationale	Lycée Pablo Neruda	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM072	FRAC de Rouen – Association INSITU	Lycée des Métiers d'art de l'ameublement et de l'agencement A. Boismard	DEFAVORABLE	-	-
AR2017JUM071	Galerie Duchamp et Centre d'art municipal de la ville	Lycée Jean XXIII	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM021	L'minuscule	Lycée Schuman-Perret	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM034	La Factorie	Lycée des Bruyères	FAVORABLE	0 €	1 000 €
AR2017JUM040	La Factorie	Lycée Val de Seine	FAVORABLE	0 €	1 000 €
AR2017JUM051	La Factorie	Lycée de la vallée du Cailly	FAVORABLE	0 €	1 000 €
AR2017JUM059	La Factorie	Lycée Marcel Sembat	FAVORABLE	0 €	1 000 €
AR2017JUM128	La Factorie	Lycée Jeanne d'Arc	FAVORABLE	0 €	1 000 €
AR2017JUM089	Le Rayon Vert	Lycée de la Côte d'Albâtre	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM111	Le Trianon Transatlantique	Lycée Marcel Sembat	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM112	Le Trianon Transatlantique	Lycée des Bruyères	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM113	Le Trianon Transatlantique	Lycée Val de Seine	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM019	Le Volcan	Lycée Claude Monet	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM053	Tétris	Lycée Jules Siegfried	FAVORABLE	5 000 €	-
AR2017JUM012	théâtre des Charmes	Lycée Anguier	FAVORABLE	4 000 €	-

Second degré (lycées agricoles) : 13 projets dont 13 avis favorables correspondant à un financement de 61 960 €
Présents : Marion Laude - DAAC, Sylvie Thu Cao-Van - DAAC - Delphine Gibet - DRAAF - Nadia Inoubli et Catherine Ledun - DRAC

N° GESTION	STRUCTURE CULTURELLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	AVIS DU JURY	DRAC	DRAAF
AR2017JUM031	Anne Laval	Lycée Agricole de Chambray	FAVORABLE	3 500 €	1 500 €
AR2017JUM023	Camille Bellot	LPA Gilbert Martin	FAVORABLE	5 000 €	1 500 €
AR2017JUM022	Cédrix Tanguy	LEGTA d'Yvetot	FAVORABLE	3 000 €	1 500 €
AR2017JUM027	Cie Lolita Espin Anadon	Lycée Agricole de Coutances	FAVORABLE	980 €	980 €
AR2017JUM107	Dieppe Scène Nationale	Lycée Agricole de Neufchatel	FAVORABLE	3 500 €	1 500 €
AR2017JUM115	Dieppe Scène Nationale	Lycée Agricole Saint-Joseph de Mesnière en Bray	FAVORABLE	3 500 €	1 500 €
AR2017JUM029	Espace des Arts et Techniques et La Come d'Or	Maison Familiale Rurale Services	FAVORABLE	3 500 €	-
AR2017JUM046	FOLIO Marti	Hortipôle Evreux	FAVORABLE	3 500 €	1 500 €
AR2017JUM054	L'minuscule	Lycée des métiers du bois	FAVORABLE	4 000 €	1 500 €
AR2017JUM026	La Luciole	LEGTPA Auguste Loutreuil	FAVORABLE	5 000 €	1 000 €
AR2017JUM100	Le Doigt dans l'Oreille du Chauve	Lycée Agricole de Thère	FAVORABLE	3 500 €	1 500 €
AR2017JUM091	LSAA (La Sauce aux Arts)	Lycée Agricole de la Baie du Mont-Saint-Michel	FAVORABLE	3 000 €	1 000 €
AR2017JUM052	z machine	Lycée Agricole d'Alençon	FAVORABLE	3 500 €	1 500 €

Enseignement supérieur : 2 projets dont 2 avis favorables correspondant à un financement de **4 950 €**
Présents : Jean-François Brochec - ESPE, Marion Laude - DAAC, Sylvie Thu Cao-Van - DAAC - Nadia Inoubli et Catherine Ledun - DRAC

<i>N° GESTION</i>	<i>STRUCTURE CULTURELLE</i>	<i>NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE</i>	<i>AVIS DU JURY</i>	<i>DRAC</i>
AR2017JUM043	Le Grand Atelier	INSA Rouen	FAVORABLE	3 000 €
AR2017JUM087	Laurent Malys	Université Le Havre Normandie	FAVORABLE	1 950 €

Formation : 1 projet, dont 1 avis favorable correspondant à un financement de **5 000 €**
Présents : Nadia Inoubli et Catherine Ledun - DRAC

<i>N° GESTION</i>	<i>STRUCTURE CULTURELLE</i>	<i>NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE</i>	<i>AVIS DU JURY</i>	<i>DRAC</i>
AR2017JUM103	Youle Compagnie	IFA Marcel Sauvage	FAVORABLE	5 000 €

Avis du jury pour les dossiers du second degré / enseignement supérieur / formation

Le jury note un nombre de dossiers constant malgré le contexte d'harmonisation des dispositifs à l'échelle de la nouvelle région, sauf pour l'université et la formation.

L'ouverture culturelle, le dialogue entre les esthétiques, la question du rayonnement et de l'élargissement des publics sont bien pris en compte mais restent encore trop restreintes dans un certain nombre de projets. Le jury a également constaté des progrès dans la présence artistique effective en résidence de création et d'action culturelle au sein des établissements ainsi que dans la mise en situation créative des publics et la mise en œuvre d'un réel parcours du spectateur.

La formalisation de partenariats complémentaires avec des ressources du territoire permettra d'apporter une plus grande dimension aux actions. Une meilleure appropriation du nouveau dispositif « résidence triennale territoriale » qui intègre le partenariat avec une collectivité dans la mise en œuvre des projets devrait permettre une plus grande appréhension de cette dimension.

Les dossiers qui ont été rejetés proposaient soit des projets qui ne répondaient que trop imparfaitement aux critères demandés, notamment de co-construction, soit des projets qui ne présentaient pas de caractère singulier avéré, soit des actions qui existaient depuis plusieurs années sans véritable renouvellement. Enfin, la nécessité de répondre à l'élargissement des publics, notamment les plus éloignés de la pratique artistique et culturelle, était parfois absente de certaines demandes.